

Le COURRIER du LIFE-Lomme

BULLETIN D'INFORMATION DU PROJET LIFE-LOMME—JUILLET 2012—N° 4



*L'étrépage, une technique de
restauration qui fait ses preuves*



Edito

Les premiers travaux réalisés dans le cadre du projet LIFE -Lomme profitent déjà à certaines espèces...

L'Orthétrum bleissant, une libellule en danger en Région wallonne, se montre intéressée par de petits plans d'eau apparaissant dans des zones étrepées.

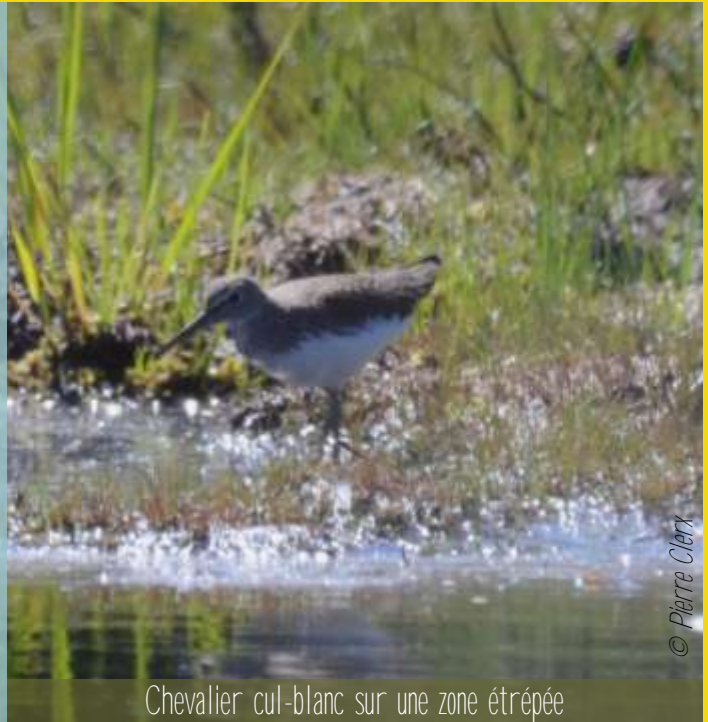
Ces mêmes zones attirent également des chevaliers cul-blanc. Cet oiseau migrateur nous revient de la taïga (forêt boréale) en début d'été. Il trouve dans la vase ses mets préférés : de petits vers, mollusques et crustacés.

La Cigogne noire découvre quant à elle de nouveaux territoires de chasse : elle a été observée le long de petits **cours d'eau fraîchement remis en lumière suite à la coupe d'épicéas.**

Voilà des nouvelles bien encourageantes pour la poursuite des travaux.

Bonne lecture!

L'Equipe LIFE-Lomme



© Pierre Clerx

Chevalier cul-blanc sur une zone étrepée

Les brèves du LIFE

- **Nous saluons l'engagement de la commune de Rochefort** dans le projet LIFE-Lomme. La commune est propriétaire de terrains enclavés sur le territoire communal de Tellin et présentant un très beau potentiel de restauration écologique. **Les terrains faisant l'objet d'une collaboration couvrent une** superficie de 4.7 hectares. Les plantations de jeunes épicéas y seront convertis en lande et en forêt feuillue indigène.
- **Quatre mares ont été creusées à Mirwart.** Les plans d'eau étaient déjà relativement nombreux dans les environs mais la plupart sont très artificiels (bassins de pisciculture). Les nou-

velles mares se caractérisent par une superficie et une **profondeur relativement réduites ainsi qu'une pente de berges** douce. De telles mares peuvent rapidement être colonisée par la végétation, offrant ensuite le gîte et le couvert à de nombreuses espèces.

- **Un cordon d'arbres et d'arbustes indigènes a été planté dans une propriété privée à Bras, sur une mise à blanc d'épicéas.** L'objectif de la plantation est double : **accélérer le retour de la forêt feuillue** et éviter un envahissement massif de la zone par de jeunes épicéas provenant de peuplements voisins.



© Pierre Clerx

Creusement d'une mare à Mirwart

A la découverte ... de la Fagne Ma d'eau

Carte d'identité du site

Statut : future Réserve Naturelle Domaniale
Propriétaire : Commune de Tellin
Superficie : 16.7 hectares

Objectif de restauration : conversion de
peuplements d'épicéas en landes humides



Tellin, commune de contrastes... On y rencontre des sous-sols de nature radicalement opposée. Au nord, la Calestienne –calcaire– avec ses formations géologiques particulières (grottes et collines). Au sud, l'Ardenne –acide– avec ses reliques de paysages fagnards.

La Fagne Ma d'eau se situe dans la partie ardennaise de la commune, sur un plateau où de petits affluents du Ri des Revaus et du ruisseau du Marsau prennent leur source. De « Fagne », il ne reste quasiment que le nom : des épicéas ont pris le dessus sur les bruyères et les sphaignes. Le couvert dense des résineux empêche en effet le développement des espèces typiques des landes. De plus les épicéas puisent beaucoup d'eau dans le sol, qui finit par s'assécher. La molinie (*Molinia caerulea*) tire profit de cet assèchement et se développe massivement, à nouveau au détriment d'autres espèces typiques des landes.

Des inventaires de papillons et de libellules ont été me-

nés sur le site depuis le début du projet LIFE (2010). Aucune espèce typique des landes humides n'a été observée, signe de la dégradation du milieu.

La commune de Tellin et le projet LIFE-Lomme ont entamé une collaboration pour restaurer la Fagne. Ce sont presque 17 hectares de jeunes épicéas qui sont en train d'être coupés, avant d'être exportés. Le relief très peu prononcé du site permettra la mise en œuvre de petites digues minérales et le bouchage de drains. L'objectif de ces travaux sera double : ré-engorger les sols en eau et créer une diversité en plans d'eau.

Pour garantir la pérennité des travaux menés, la commune a décidé d'octroyer un statut de protection aux terrains : ils seront érigés en réserve naturelle domaniale. Les terrains resteront ainsi la propriété de la commune mais la gestion et le coût de la gestion seront transférés à la Région wallonne pour une durée de 30 ans.



Juillet 2011—Fagne colonisée par de jeunes épicéas



Juillet 2012—Coupe des épicéas

Envie d'en voir plus ?

Une balade balisée longe la Fagne Ma d'eau. Elle démarre au village de Tellin et est matérialisée par des losanges rouges. Longueur : 12.5 km—Durée : 3h25.

Carte de balade et informations disponibles auprès de la Maison du Tourisme du Pays de la Haute-Lesse, Place de l'Esro 60 à 6890 Redu (www.haute-lesse-tourisme.be).

Technique de restauration — l'étrépage... ou comment restaurer nos tourbières et landes !

Il est extrêmement rare de voir circuler une pelleuse dans une tourbière. Pourtant, si vous vous baladez dans les prochains mois aux abords des Troufferies de Libin, vous risquerez peut-être de faire cette étrange observation ! Mais pour quelle raison ?

Pour restaurer des landes tourbeuses ou des landes sèches grâce à une technique appelée « l'étrépage ». La plupart de ces landes se sont dégradées suite à l'exploitation de la tourbe, le drainage et l'abandon de leur gestion (fauche, pâturage...).

La technique consiste en un décapage du sol sur 5 à 10 cm de profondeur. La matière décapée est disposée sous la forme de longs andains perpendiculaires à la pente du terrain, constituant ainsi de petites digues de retenue d'eau. Pour éviter de s'enfoncer dans ces sols très humides, la machine utilise de grands plateaux porteurs qui réduisent la pression exercée sur le sol. Ces plateaux sont constitués d'un cadre en acier surmonté de mardiers en bois. Deux plateaux sont nécessaires, l'un sous la machine et l'autre devant pour lui permettre d'avancer. Les déplacements dans la zone de travail sont réduits au maximum.

Plusieurs objectifs sont poursuivis avec l'étrépage. D'une part, l'élimination de la molinie - *Molinia caerulea* - qui est une graminée très envahissante. Lorsque la Molinie do-



Déplacement de la machine sur des plateaux porteurs

mine la végétation par son abondance, on considère que la lande ou la tourbière est dégradée car la croissance d'autres plantes typiques est alors entravée. D'autre part, l'étrépage vise la création de vastes surfaces de sol nu. Ceci favorise le retour d'une végétation typique des landes à partir de la banque de graines contenue dans le sol, remise en lumière par l'étrépage.

Les effets de l'étrépage sont rapides et assez spectaculaires tant pour la flore que la faune. Après seulement une saison de végétation, différentes espèces de sphaignes, la callune, certains joncs et lâches s'installent à la place de la molinie. Les lames d'eau créées par les petites digues disposées perpendiculairement au sens de la pente



Etrépage en cours à la Réserve naturelle des Troufferies de Libin



Andains d'étrépage au sud de la Réserve Naturelle Domaniale des Troufferies de Libin

(provenant des résidus de l'étrépage) attire de nombreuses espèces de libellules (libellule déprimée, orthétrum bleissant,, etc) et d'oiseaux (bécassine des marais, chevalier-cul-blanc, etc). Toutefois, des précautions doivent être prises en ce qui concerne la profondeur du décapage car la banque de graines est quasi absente en-dessous de 10 cm de sol. L'opérateur doit être expérimenté et ne pas réaliser un décapage trop profond qui éliminerait définitivement la banque de graine. Par contre, si le décapage crée des petites disparités au niveau du relief du sol, cela engendrera une plus grande diversité de milieux (petites flaques d'eau, zones plus sèches, etc) qui profitera à une multitude d'espèces.

Les surfaces étrépeées ne nécessitent pas d'autres interventions dans un premier temps. Elles peuvent rester au minimum une dizaine d'années sans gestion complémentaire. Par la suite, elles pourront faire l'objet d'un entre-

tien soit par fauche avec enlèvement du foin, soit par pâturage extensif ou encore par un débroussaillage tous les 5 à 10 ans. Ces trois techniques visent à maintenir le milieu ouvert en luttant contre la régénération naturelle des arbres et arbustes.

L'évolution des nouveaux milieux qui apparaissent suite à l'étrépage fait l'objet de suivis scientifiques importants par le LIFE-Lomme : étude de la dynamique de la végétation et inventaire des libellules et oiseaux pour connaître l'impact de la restauration. Les premiers résultats d'analyse de l'impact de l'étrépage déjà réalisé ailleurs (Plateau des Hautes-Fagnes, Plateau des Tailles, Plateau de Saint-Hubert et Plateau de la Croix-Scaille) sont très encourageants. Il ne reste plus qu'à laisser s'exprimer la nature. Premiers résultats du LIFE-Lomme pour le printemps prochain !



Retour rapide d'une végétation diversifiée, un an après les travaux

© LIFE-Plateau des Tailles

Une banque de graines du sol ?

Il s'agit des graines qui se sont accumulées dans le sol au fur et à mesure des années. Une graine se trouvant à une profondeur importante a été produite il y a plus longtemps qu'une graine proche de la surface du sol. La profondeur à laquelle on retrouve les graines permet donc aux scientifiques de connaître la nature de la végétation qui était en place à différentes époques. Lorsque ces graines reçoivent certains stimuli – par exemple une remise à la lumière suite à un décapage du sol – elles peuvent germer. Certaines graines sont très persistantes : la callune appelée aussi fausse bruyère – *Calluna vulgaris* – produit des graines pouvant encore germer après 70 ans selon la littérature.

Rencontre – Propriétaires privés

Certains propriétaires privés sont amenés à collaborer avec le projet LIFE-Lomme, via une convention dite « trentenaire ». Cette convention constitue un engagement bilatéral : (1) le projet LIFE-Lomme s'engage à restaurer des habitats naturels sur la propriété privée et (2) le propriétaire s'engage à assurer pendant 30 ans une gestion propice à la conservation des habitats restaurés. Nous sommes allés à la rencontre de deux propriétaires afin de connaître les motivations qui les ont menés à s'engager dans une telle convention. Des points de vues bien divergents... Les propriétaires sont identifiés dans le texte par la localité sur laquelle se trouvent leurs terrains.

LIFE—Vous possédez des terrains situés en Natura 2000. Que cela signifie-t-il pour vous? La mise en place de Natura 2000 est-elle une nécessité en Région wallonne?

Libin— L'arrivée de Natura 2000 n'a pas modifié la gestion que nous avons de nos terrains. Nous ne considérons donc pas Natura 2000 comme un désagrément; nous sommes au contraire conscients que ce réseau écologique est un atout pour la protection de la nature. Natura 2000 permet en effet de mettre un peu d'ordre dans une civilisation à l'emprise galopante et permet de prendre une certaine connaissance des problématiques environnementales.

Bras— Je ne considère pas Natura 2000 comme une nécessité dans ma région. S'il est vrai que la gestion sylvicole et agricole pratiquée sur certains terrains n'est pas adéquate, il ne s'agit pas, selon moi, d'une généralité.

LIFE— Quelle a été votre réaction lors des premiers contacts avec le projet LIFE-Lomme? Quels éléments vous ont poussés à vous décider en faveur d'une collaboration?

Bras— Je possédais des plantations d'épicéas d'une quarantaine d'années situées le long de la Lomme. J'ai appris que le régime de protection préventif de Natura 2000 interdit la replantation de résineux sur une largeur de douze mètres de part et d'autre des cours d'eau. Le projet LIFE-Lomme me proposait par ailleurs une indemnité pour la coupe anticipée (avant maturité) de mes épicéas. Ces deux arguments m'ont convaincu d'une part de couper les arbres afin de bénéficier dès aujourd'hui du rendement futur de mes plantations [Ndlr : le propriétaire cumule les bénéfices de la vente de bois et l'indemnité pour coupe anticipée] et d'autre part de replanter des feuillus sur la largeur complète de mes parcelles (plutôt qu'uniquement sur la bande de 12 mètres en bordure de cours d'eau).

Libin— Nous avons l'idée de donner une vocation « nature » à nos terrains. Nous souhaitons également couper les épicéas pour des aspects paysagers. Nous avons donc rapidement trouvé un accord avec le projet LIFE.

LIFE— Concrètement, quels travaux de restaurations sont ou vont être menés par le projet LIFE-Lomme sur vos terrains?

Libin— Les anciennes cartes topographiques renseignent la présence de prairies, là où l'on retrouve actuellement des épicéas ou des mises à blanc récentes d'épicéas. Le projet LIFE nous a fait la proposition de restaurer des prés de fauche. Cela passe bien entendu par l'élimination des épicéas encore en place. Ensuite, les souches doivent être broyées et le terrain aplani. Une fois les travaux de restauration finalisés, nous serons responsables de l'entretien des terrains. Pour ce faire, nous allons initier une collaboration avec un agriculteur local qui fauchera la zone (en bénéficiant des primes agro-environnementales).

Bras— La coupe des épicéas était la première phase de restauration. Celle-ci s'est déroulée l'an dernier. Pendant l'hiver, le projet LIFE a fait procéder à la plantation d'arbres et arbustes feuillus sur une partie des terrains afin d'accélérer le retour de la forêt. J'adhère entièrement à la philosophie du projet LIFE sur le fait qu'il est grandement nécessaire de diversifier nos forêts feuillues. La plupart de nos forêts ne sont composées que de hêtres ou de chênes. Une diversification des essences permet notamment de limiter les maladies. Une mare naturelle va également être creusée.

LIFE— La convention comporte une série de mesures de gestion à respecter afin d'assurer la durabilité des travaux réalisés par le projet LIFE. Les mesures vous seront-elles fort contraignantes?

Bras— Après la coupe des résineux et les travaux de restauration, je mets de côté la rentabilité économique de mes terrains. Les mesures de gestion ne gênent donc absolument pas.

Libin— Nous avons des terrains en Ardenne et nous nous adaptons au contexte. C'est-à-dire que nous n'avons pas l'objectif d'avoir une propriété –trop– bien entretenue. Les mesures de gestion ne nous posent donc pas de problème.

Merci aux propriétaires pour nous avoir fait part de leur commentaires!



Epicéas coupés



Nettoyage de la coupe - mise en andains et exportation des branches



Plantation d'un cordon arbustif

LIFE-KIDS



Remets les lettres des mots suivants dans l'ordre pour former le nom de végétaux ou d'animaux que l'on trouve dans les tourbières. Pour t'aider, tu trouveras des indices dans les bulles vertes. Attention, les indices sont dans le désordre.

PERI EV

Je me repose enroulée sur moi-même

GASEHNPI

Je peux pondre mes œufs en plein vol ! (as-tu bien lu le Courrier du LIFE n°2?!)

YMTSUMREP I RNO

On surnomme mes baies les « pois des fagnes »

NEBGECNARE

ELUABOU

Je peux retenir jusqu'à 90% de mon poids en eau

Je suis un arbre plonnier; dans les tourbières je peux toutefois me maintenir longtemps car j'ai peu de concurrents

Réponse : Vipère, Sphaigne, Sympetrum noir, Canneberge, Bouleau



Petite nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*)

© Pierre Clerx

Contact

Projet LIFE Lomme

Sara Cristofoli - David Doucet

Rue de Villance 90 à 6890 Libin

Tél. 061/650095

Fax. 061/650099

cristofoli.s@lifelomme.be

doucet.d@lifelomme.be

www.lifelomme.be

Cette publication est réalisée avec le soutien de la Région Wallonne et de l'Instrument Financier pour l'Environnement de la Communauté européenne.

Editeur responsable : Sara Cristofoli | Rue de Villance 90, 6890 Libin
Photos : David Doucet et Sara Cristofoli, sauf mention contraire